



19 mai 2010

Rapport de M. Jean-Michel Brun, vice-président délégué Sport et territoires

Cette délégation connaît un périmètre variable, comme les autres, dans la mesure où les sujets sont souvent transversaux. Notre effectif en interne est de 6 personnes et de ce fait notre capacité d'appui est limitée.

Le rôle premier qui nous est assigné, est prioritairement une fonction d'impulsion dans l'élaboration d'axes stratégiques de coopération et de co-construction des politiques sportives territoriales.

Il serait inexact d'affirmer que nous sommes en capacité de traiter tous les sujets d'actualité de manière égale. En cette période, nous sommes parfois contraints à une certaine hiérarchisation des priorités.

Les enjeux liés à la réforme des collectivités territoriales

Vous avez une note dans vos dossiers et nous reviendrons sur ce point lors du débat prévu.

Je tiens néanmoins à souligner que si la note a une certaine longueur, c'est qu'elle acte le cheminement des demandes, échanges et arguments développés en lien avec nos interlocuteurs. Le gouvernement ayant modifié il y a quelques jours sa programmation initiale, la procédure va être accélérée par suite de la suppression de la deuxième loi prévue en 2011.

⇒ **Il nous faut officialiser notre position sans délai.**

Les enjeux liés à la structuration territoriale

Le travail engagé pour conforter et développer nos actions avec les associations nationales d'élus se poursuit, en imaginant les modes de déclinaison possible sur les territoires.

Les protocoles de collaboration existent avec l'ARF et l'ADF. Les liens se consolident et des travaux communs sont engagés.

Les travaux d'élaboration d'un accord cadre avec l'AMGVF sont en voie de finalisation, et les relations sont continues.

Les réunions avec l'AMF s'organisent et j'espère lors de mon entretien prévu la semaine prochaine avec son Président, pouvoir engager la formalisation d'une convention.

La valorisation de nos engagements en lien avec les territoires

Le CNOSF sera associé à la tenue du prochain forum « Sport, Loisir, Tourisme et Territoires » du 22 au 24 novembre 2010, dans le cadre du Salon des Maires et des Collectivités Locales qui lui se terminera le 25 novembre.

L'accord passé va nous permettre d'organiser une soirée, en lien avec le Congrès des Maires et son président, Monsieur Jacques Pélissard, le 24 novembre au soir, à partir de 18h. Tous les espaces seront aux couleurs du CNOSF avec des prises de parole de responsables du Mouvement Sportif.

Vous y êtes bien entendu d'ores et déjà conviés. Réservez dès maintenant votre soirée.

Les enjeux liés aux équipements sportifs

Le CNOSF a mis en place un protocole plus adapté dans le cadre de la recherche des priorités des fédérations lors des campagnes CNDS « équipement ». Ce protocole vise d'une part l'allègement des contraintes, et d'autre part une meilleure connaissance des projets de construction.

Le CNOSF a participé au pilotage de la production par le Secrétariat d'État aux Sports, d'un guide pratique pour la mise en œuvre d'un schéma des équipements sportifs. Cet outil devrait vous aider dans l'élaboration d'un schéma fédéral d'opportunité des équipements. Le Président de la commission « Equipement » du CNOSF, Bernard Ponceblanc, est à votre disposition.

Nous avons participé à l'élaboration de référentiel NF Bâtiments Tertiaires – démarche HQE – dédié aux équipements sportifs, et un groupe de travail CNOSF / FEDERATIONS a proposé qu'un document soit ajouté dans le « système de management de l'opération » afin que les acteurs concernés, et donc les fédérations, s'expriment en amont du projet sur leurs besoins.

Le développement de nos actions dans les territoires

Nos relais territoriaux sont au service des fédérations et il nous faut consolider leur capacité d'accompagner des politiques sportives fédérales. Nous travaillons actuellement à la mise au point d'une convention de partenariat avec le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) afin de compléter la formation des agents des CROS, CDOS et CTOS.

Dans le cadre des sports de nature, la disparition du Comité National des Espaces, Sites et Itinéraires (CNESI) constitue un vide. Le conseil national des sports de nature (CNSN) doit nous faire des propositions en juin à l'effet d'imaginer un cadre de substitution. Il faut renforcer la concertation et les partenariats entre les différents acteurs.

Les Assises du Développement Durable ont été engagées par le Secrétariat d'Etat aux Sports, en lien avec le CNOSF. Cette démarche devrait permettre un état des lieux circonstancié et Jean-Pierre Champion, président de la commission « Développement Durable » du CNOSF, effectuera une hiérarchisation des priorités pour nos actions futures.

Aide à la sécurisation juridique

Le CNOSF a passé un accord cadre avec l'ACOSS (Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale).

La sécurisation du parcours juridique des structures employeurs est une préoccupation de nos instances.

Ainsi, sur cette base, la Fédération Française de Triathlon et l'ACOSS ont signé une convention. Cette dernière se traduit par la mise en place d'actions préventives conduisant à sécuriser juridiquement les clubs et les ligues, en leur qualité d'employeur, au regard de leurs obligations sociales (nos relais locaux peuvent venir en appui de cette démarche dans les territoires).